



Avis d'Appel d'offres National (AA0N)

Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
AAO n° 004/ METFPE /CAB/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site de l'ARMP en date du 19 Janvier 2023.
2. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, afin de financer l'Acquisition de Matériels Informatiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de Matériels Informatiques en lot unique.
Les fournitures seront livrées au Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi dans un délai de 30 jours.
3. Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de Matériels Informatiques en lot unique.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du METFPE, tel : (+224) 621 28 34 36 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau de la PRMP du METFPE du lundi au Vendredi de 9h00 à 16h30.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Le secteur d'activité devra être vérifiable sur le RCCM fourni dans l'offre.
 - Fournir une attestation de procuration écrite du signataire habilité,
 - Fournir deux (02) marchés similaires ou de même nature exécutés au cours des cinq (5) dernières années.
 - Fournir un chiffre d'affaires moyen des trois (03) dernières années d'un montant de : **2 000 000 000 GNF**,
 - Fournir une attestation de capacité financière, démontrant la solvabilité des entreprises a préfinancé le marché à hauteur de : **200 000 000 GNF**,
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse auprès de la PRMP du METFPE à compter du **03 avril 2023** contre un paiement non remboursable de **1 000 000 francs guinéens** repartit comme suit :

- 50% au compte n°4111071 « Receveur Central du Trésor »

Code SWIFT : REPCGNGN

Code Banque : 001

Code Agence : 190



N° de Compte : 2011000136
Clé : 10
RIB : 0011902011000136-10

- 30% au compte de l'ARMP ouvert à la BCRG
Code SWIFT : REPCGNGN
Code Banque : 001
Code Agence : 190
N de Compte : 2011000407
Clé : 70
RIB : 0011902011000407-70

- 20% à verser auprès du Chef Comptable du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi contre un reçu.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry au plus tard **le 03 mai 2023 à 12 heures 00**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
9. Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur de la DGCMP, des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE) Conakry au plus tard le **2023 à 12 heures 30 minutes**.
10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de : **15 000 000 GNF et la durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 150 jours**.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.
12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de **0,60% du montant hors taxe du marché** à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
13. La législation régissant l'appel d'offres en République de Guinée.

Le Ministre

Alpha Bacar BARRY

